

Lausanne, le 10 mai 2022

Communiqué de presse

Le PLR et l'UDC saluent la décision du Grand Conseil d'aller dans le sens d'une baisse de 5 points d'impôts dès 2023 en faveur de la population vaudoise !

Le PLR Vaud et l'UDC Vaud se réjouissent du soutien du Grand Conseil à la motion du député UDC Philippe Jobin visant à diminuer de cinq points les impôts des personnes physiques. Fruit de la fusion avec une motion de la députée PLR Florence Gross, l'adoption de ce texte permettra de soulager la population vaudoise et de la remercier pour sa contribution et ses efforts des dernières années.

Une baisse bienvenue pour les personnes physiques

Après la Commission des finances, c'est au tour du Grand Conseil d'approuver la proposition de nos partis qui a pour but de faire bénéficier les personnes physiques d'une baisse d'impôts de cinq points dès 2023. Pour rappel, le canton de Vaud fait partie des cantons les plus voraces en la matière alors que les finances saines du canton sont propices à un tel changement. Par ailleurs, la fiscalité des personnes physiques, à la différence de celle pour les entreprises, n'a pas évolué depuis deux décennies et représente un lourd fardeau pour les contribuables vaudois. Compte tenu du renchérissement actuel du coût de la vie, cette baisse d'impôt soutenue aujourd'hui est bienvenue pour les personnes physiques et leur permettra de bénéficier de la situation favorable qu'elles ont concouru à créer, tout en réhaussant l'attrait de notre canton. Le texte est renvoyé tel quel au Conseil d'Etat qui doit y donner suite.

Un engagement de nos partis

Cette proposition concrétise ainsi d'ores et déjà une des promesses de l'Alliance Vaudoise dans le cadre de la campagne au Conseil d'Etat (PLR, UDC et Centre). Face à la pression fiscale que connaissent les contribuables, nos partis continuent d'œuvrer et de travailler ensemble en faveur d'une fiscalité attractive, bénéfique pour notre canton et son développement économique. Rappelons par exemple ici les récentes propositions des députés PLR Berthoud et Gross déposées en janvier et visant à alléger l'impôt sur la fortune, ou encore le dépôt en mars dernier de l'initiative des Jeunes PLR en collaboration avec l'UDC Vaud « Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise » ciblant les déductions de la prime d'assurance maladie.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Kevin Grangier, président de l'UDC Vaud, 079 432 37 64

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Florence Gross, vice-présidente du groupe PLR, 079 709 85 68

Yvan Pahud, président du groupe UDC, 079 320 77 61

Philippe Jobin, député UDC, 078 632 13 89